

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la demande d'autorisation environnementale formulée par la Société CARRIÈRE DES ROCHES BLEUES SAS, filiale du groupe EIFFAGE Route Grand Sud, dont le siège social est situé Route de Pézenas - lieu-dit « Naffrie » – 34630 – SAINT-THIBERY, en vue d'exploiter une carrière de matériaux basaltiques au lieu-dit « Sous les Monts », sur le territoire de la commune de Saint-Thibéry.

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de **33 jours consécutifs, du vendredi 11 octobre 2024 (9 heures) au mardi 12 novembre 2024 (17 heures), jour de clôture de l'enquête.**

Monsieur Jacques ARMING, Ingénieur principal territorial, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Laurent SOUVIGNET, Directeur de la carrière - adresse mail : laurent.souvignet@eiffage.com – adresse postale : SAS Carrière des Roches Bleues – Route de Pézenas - lieu-dit Naffrie – 34630 – Saint-Thibéry .

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête (qui comprend notamment, l'étude d'impact réglementaire, l'avis de l'Autorité Environnementale et l'avis du Conseil national de la protection de la nature) ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, sera déposé dans la mairie de **Saint-Thibéry**, commune d'implantation de l'installation, siège de l'enquête et lieu de permanence du commissaire enquêteur.

Le dossier est consultable :

– à la mairie de **Saint-Thibéry**, 1 place de la mairie, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

– sur le site internet des services de l'État : <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2/Autorisation-environnementale/CARRIERES-DES-ROCHES-BLEUES-CRB>

– sur le site internet dédié à l'enquête au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5660>

– au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

Les observations et propositions du public pourront être :

– communiquées à Monsieur Jacques ARMING, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, **lors de ses permanences dans la mairie de Saint-Thibéry aux dates ci-après :**

- Vendredi 11 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

- Mardi 12 novembre 2024 de 09h00 à 12h00

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

– adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Thibéry, siège de l'enquête :

*Monsieur le Commissaire enquêteur
(Carrière « Sous les Monts »)
Hôtel de ville
1 Place de la mairie
34 630 – SAINT-THIBERY*

– formulées sur le registre d'enquête à la mairie de Saint-Thibéry, 1 Place de la mairie, lieu de permanences du commissaire- enquêteur

– sur le site internet accueillant le registre dématérialisé mis à disposition par le maître d'ouvrage : <https://www.registre-dematerialise.fr/5660>

– et en écrivant à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-5660@registre-dematerialise.fr

Seuls sont recevables les messages transmis du **vendredi 11 octobre 2024 (9 heures) au mardi 12 novembre 2024 (17 heures)**.

Toute personne pourra prendre connaissance à la Préfecture, Direction des Relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement et dans les mairies de Saint-Thibéry, Bessan, Montblanc, Florensac et Nézignan L'Evêque, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur qui seront également publiés, pendant un an, sur le site internet des services de l'État : www.herault.gouv.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est un arrêté préfectoral d'autorisation ou un refus.